

Le Châble, le 1er juin 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme et M. Laguarda Maria et Laguarda Bielsa Ramon par Cittolin Polli & Associés Architecture SA pour la modification du projet autorisé n° 335.16 par la modification du parking enterré sur les parcelles n° 590 et 608, folio n° 2, zone touristique faible densité T4, lieu-dit La Tinte à Verbier, coord. 1104755/2584230.

Mme et M. Chevalley Brigitte et Jean-Daniel par Bruchez Philippe Architecture pour la construction d'un couvert et l'installation d'un jacuzzi sur la parcelle n° 1423, folio n° 153, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Vella d'en Bas à Verbier, coord. 1105445/2583240.

M. Kähler Anders par Vaudan Philippe Architecture pour le déplacement de la pompe à chaleur sur la parcelle n° 12659, folio n° 96, zone village V2, lieu-dit au Châble, coord. 1103138/2582491.

M. Maye Jean Paul pour la création d'un balcon, l'assainissement de la toiture avec pose d'isolation en surépaisseur et pose de panneaux solaires sur la parcelle n° 10128, folio n° 99, zone résidentielle R3, lieu-dit Le Liappey à Prarreyer, coord. 1101890/2583710.

M. Tholstrup Andreas par P. Coupy SA Architecture pour la création, la modification d'ouvertures en façades et le réaménagement intérieur (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 4420, folio n° 125, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 1105305/2584015.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.